

# Commission fribourgeoise pour la protection de la nature

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =  
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **44 (1954)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Commission fribourgeoise pour la protection de la nature

## Rapport 1954

La séance annuelle de la Commission eut lieu le 30 janvier 1954.

### Zoologie

La *Commission consultative de chasse* a tenu deux séances ; elle a discuté du nouvel arrêté de chasse. L'Inspectorat des forêts fut chargé d'étudier la possibilité d'instruire les jeunes chasseurs en utilisant les collections du Musée d'Histoire naturelle pour l'étude des animaux protégés et de ceux de chasse.

L'état du gibier est demeuré stationnaire, avec cependant une faible diminution du chevreuil. Le 15 mai, on a mis en liberté un couple de *bouquetins*, au Gros Mont. L'effectif de ces animaux est actuellement de quatre mâles et de deux femelles qui se maintiennent dans la région des Morthveys-Gros Mont.

L'inspectorat des forêts a accordé aux porteurs du permis D une prime de 5 fr. pour chaque *renard* abattu pendant la durée de ce permis. Cette mesure a été prise pour diminuer un peu le nombre des renards qui paraît excessif dans notre canton.

*Aigles* : Suivant les rapports des gardes-chasse, l'activité des aigles aurait été importante au cours de l'année écoulée, la présence de trois aigles ayant été constatée dans la région de la Klusalp. On y a aperçu un nid d'aigle avec deux jeunes aiglons qui sont arrivés à la taille adulte.

Les dégâts commis par les aigles sont assez importants ; l'Inspectorat des forêts a versé 480 fr. pour la perte signalée de 12 agneaux.

### Flore

*Flore alpine* : Le lundi de Pentecôte, on a vendu à l'Avenue de la Gare, à Fribourg, de gros bouquets de gentianes, ainsi qu'au marché du mercredi suivant. Après enquête, nous avons appris que ces gentianes provenaient du Jura bernois. Certains hôtels et magasins de la région de nos Préalpes se permettent d'orner leurs tables ou leurs vitrines de copieux bouquets de plantes protégées.

*Rapport des Préfectures* : Dans les districts de la Singine, de la Gruyère et de la Veveyse, des contrôles nombreux ont été effectués par les organes de police ; mais, dans le district de la Gruyère seulement, on a infligé des amendes l'une de 10 fr., l'autre de 20 fr., pour contraventions à l'arrêté sur les plantes protégées.

### Réserves

*Cheyres-Font* : Les hérons pourprés ont à nouveau niché dans les roseaux ; ils sont devenus plus nombreux dans la région, grâce à la protection qui leur est accordée depuis un certain nombre d'années.

La Société fribourgeoise des sciences naturelles a organisé une excursion botanique dans les *marais de Guin* sous la direction experte de M. L. Thürler, professeur, et a visité également le *Tiefmoos*, propriété du Musée d'histoire naturelle. Nous avons pu constater que le niveau de l'eau est de nouveau normal dans ce marais et que la tourbe recommence à se former.

### Sites

Le tracé définitif de la *ligne à haute tension* des B. K. W. (Bernische Kraftwerke) de Sion à Mühleberg (Berne), a été déterminé d'entente avec la Direction des Travaux publics, l'Inspectorat de la chasse et notre Commission. Lors d'une vision locale, nous avons fixé le nombre de pylônes à camoufler dans la région de Bellegarde-Abländschen et le Col des Neuschels. La ligne est en construction et sera achevée en 1955.

Le 23 mai, une visite au *Lac des Joncs* nous a permis de déterminer le nombre de sapins à abattre pour raison d'âge, en collaboration avec M. Fierz, inspecteur des forêts, sur la propriété de M. Cardani. En revanche, le propriétaire continue à planter des groupes de sapins du côté nord du Lac pour reconstituer le paysage forestier primitif et rendre ainsi plus attrayant ce site alpestre.

Après de nombreuses démarches de notre part auprès de l'hoirie de Gottrau, M. Othmar de Gottrau, notaire, s'est déclaré d'accord de nous vendre le marais appelé « *Schwand* », à *St-Ours*. Une vision locale eut lieu avec le concours de M. le professeur Blum, pour constater l'état des lieux et le nombre de plantes de marais caractéristiques. Ce marais fut en son temps inspecté par M. le Dr Lüdi, et, vu sa valeur et la rareté des plantes, classé dans les marais prévus pour la conservation. Nous avons formulé une demande de subside à la Ligue suisse pour la protection de la nature afin d'acquérir ce marais unique en son genre sur le plateau fribourgeois.

Ayant appris que *l'Institut St-Joseph*, à Matran, désirait construire un internat dans le beau parc de l'ancien château, nous avons entrepris une démarche auprès de la direction pour le maintien des vieux arbres dont la disparition aurait enlevé son cachet au village de Matran. La direction nous a promis qu'on ne couperait que les arbres nécessaires à la construction et qu'on en replanterait de jeunes pour reconstituer un parc. Quelques vieux arbres sont creux et menacent ruine ; on ne saurait donc empêcher leur abattage.

## Protection des eaux

On a appris cet automne, par les journaux, qu'une entreprise avait procédé à l'aspiration de sable et de vase au bord du lac de Morat, près de l'embouchure de la Broye. Les illustrés ont montré un appareil, avec un long tuyau en train d'aspirer cette vase. On a fait croire, par les articles accompagnant les photographies, que ce travail aiderait grandement à purifier l'eau du lac de Morat. Renseignements pris auprès des organes officiels de notre canton, cette entreprise n'envisage que l'exploitation du sable dans un but commercial. Il ne faut donc pas s'attendre à une épuration quelconque des eaux de ce lac.

La question d'épuration des cours d'eau et des lacs n'a du reste fait aucun progrès, ni chez nous ni dans d'autres cantons.

## Propagande

Donnant suite aux suggestions émises lors de la séance de notre Commission, nous avons entrepris une campagne de propagande pour activer la vente du livret *Notre patrimoine naturel*. Des démarches effectuées auprès de toutes les librairies de la ville et des chefs-lieux ont eu pour effet l'exposition de ce livret en vitrine, avec une ou deux planches en couleur. Nous avons joint à nos démarches un article-réclame paru pour la première fois dans le *Fribourgeois*.

*La Liberté* a fait paraître au courant de l'été plusieurs annonces gratuites, fort visibles. Le « Bulletin » de la Section Moléson du C. A. S. en a donné un compte rendu fort élogieux. Malgré cette propagande, quelque 300 exemplaires seulement ont été vendus à ce jour.

M. Schnarrenberger, instituteur, a fait une conférence à ses élèves sur la protection de la nature, accompagnée de clichés empruntés à notre collection et avec notre appareil de projections. Le président en a donné une aux écoles d'Ecuvillens et de Posieux réunies, puis à la Société cantonale de mycologie, au café des Grand-Places.

Il a inséré un rapport condensé, sur les années 1952-1953, dans le périodique *Beiträge des Vereins für Heimatkunde des Sensebezirkes*, paru en 1954.

La collection de nos clichés de plantes et de paysages alpins a été augmentée de quelques photographies de la région de Saas-Fee.

La vente des écus d'or a été normale, avec cependant un faible déchet (3 %) imputé au mauvais temps qui a régné le jour de la vente en ville.

Une propagande active consiste à répandre notre rapport annuel, édité à 350 exemplaires, dans les milieux les plus divers ayant du contact avec la nature et en particulier auprès des maîtres d'école.

## Relations

*Ligue suisse pour la protection de la nature*: Nous avons enfin reçu, après des demandes réitérées, la liste des membres de la Ligue habitant notre canton. Elle nous servira à établir un meilleur contact avec les amis et les protecteurs

de la nature, nous permettra de trouver parmi eux des collaborateurs actifs et facilitera le recrutement de nouveaux membres pour la Ligue.

Le président a assisté aux séances de la Commission consultative de la Ligue, à Soleure et à Zürich, et a pris part à l'assemblée générale de la Ligue à Soleure. La question à l'ordre du jour était principalement la lutte pour ou contre Rheinau. De ce fait, les autres tractanda demeurèrent au second plan.

*Nos oiseaux* : Nous avons assisté à la réunion de comité de « Nos oiseaux », Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. A son assemblée générale à Ollon (Vaud), un ornithologue de Fribourg, M. J. Strahm, a donné une conférence sur son voyage dans les pays nordiques.

Au sujet de la votation fédérale sur l'initiative de Rheinau, nous avons gardé une attitude réservée. Sachant que la plupart des membres de la Commission étaient opposés à l'acceptation de l'initiative, nous nous sommes abstenus d'intervenir dans le débat public à ce sujet.

### **Finances**

*Recettes* : les subsides de l'Etat et de la Ligue sont restés les mêmes.

*Dépenses* : 350 tirages à part du rapport pour la propagande, délégations, secrétariat, photographies, et frais de réserves (remboursés par la Ligue).

### **Membres de la Commission**

*Président* : M. O. Büchi, conservateur du Musée d'Histoire naturelle.

*Membres* : M. G. Blum, professeur.

M. J. Chardonnens, directeur de l'Institut agricole de Grangeneuve.

M. J. Jungo, inspecteur cantonal des forêts.

M. P. Mayer, directeur, délégué de la section Moléson du CAS.

M. L. Nicolet, délégué de la Fédération cantonale fribourgeoise des sociétés de pêche.

M. L. Page, professeur, Romont.

M. J.-L. Reichlen, représentant de la Fédération des chasseurs fribourgeois.

M. J. Tercier, professeur.

M. L. Thürler, ancien professeur, Guin.

M. J. Remy, avocat, président de la section de Fribourg du Heimatschutz.

O. BÜCHI.

*P.-S.* — Pour faciliter l'écoulement, le prix du livret « Notre Patrimoine naturel » a été fixé à 1 fr. 50 pour la vente au public et à 1 fr. pour les instituteurs.